

SYDOMinfos

La lettre d'information du Syndicat départemental
de traitement et de valorisation des déchets ménagers de l'Aveyron

n°2
Décembre 2011



Édito

Le geste de tri fait désormais partie du quotidien de toutes les Aveyronnaises et de tous les Aveyronnais.

Globalement, c'est en moyenne 57 kg de déchets par an et par habitant qui se voient offrir une seconde vie.

Merci et bravo pour votre implication dans cette démarche éco-citoyenne !

Toutefois, des marges de progrès restent à accomplir notamment en matière de tri des emballages en plastique (bouteilles, flacons, bidons et films en plastique).

Très présents dans notre quotidien, les emballages en plastique sont bien souvent considérés par le public comme étant difficiles à trier. Aussi, sur dix flacons en plastique qui pourraient être valorisés, seuls trois sont aujourd'hui triés dans la bonne poubelle, les autres finissant inexorablement en centre de stockage pour y être enfouis.

La consigne est simple : les bouteilles, les flacons et les bidons en plastique se recyclent tous, sans exception.

Aussi, j'en appelle à chacune et à chacun d'entre vous, pour qu'ensemble nous améliorions la qualité de notre geste de tri.

Patrice COURONNE
Président du SYDOM Aveyron

Bouteilles et flacons en plastique

LE TRI CHANGE LEUR VIE ! ET VOUS, TRIEZ-VOUS ?

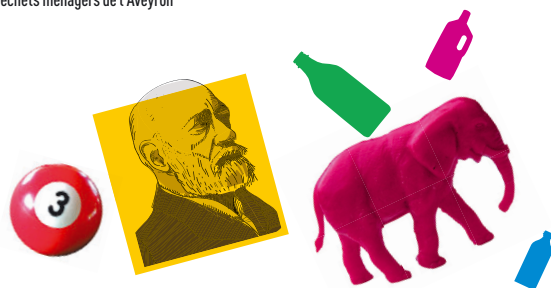


Bouteille d'eau aujourd'hui, laine polaire demain, ce plastique change de vie...
Oui, mais à condition de le trier.

Aujourd'hui, sept bouteilles ou flacons en plastique sur dix sont perdus parce qu'ils ne sont pas triés. Nous devons donc aller plus loin ! Cuisine, salle de bain, chambre, garage, cherchez bien, vous en trouverez dans chaque pièce de la maison. Un petit geste suffirait à leur donner une nouvelle vie. Déposez tout simplement vos bouteilles, flacons, bidons en plastique ainsi que vos sacs de caisse et films de suremballage en plastique, dans votre bac, sac ou colonne de tri sans oublier les bouchons...

C'est simple et efficace !
**Alors, avec le SYDOM Aveyron,
le tri devient un geste simple à portée de main !**

IL ÉTAIT UNE FOIS... DE L'IVOIRE AU PLASTIQUE



En 1863, la société Phelan and Collander lance un concours pour trouver un substitut à l'ivoire pour ses boules de billard.

John Wesley Hyatt se plonge dans la recherche de cet ivoire artificiel et découvre le celluloïd.

Un brevet est déposé dès 1870.

Depuis, le plastique n'a cessé de se développer. Après la 1^{ère} guerre mondiale, il entre dans l'ère industrielle.

D'abord matière de substitution bas de gamme, il devient rapidement incontournable dans bien des domaines (santé, aéronautique ...).

LE CYCLE DE VIE DES BOUTEILLES ET FLACONNAGES EN PLASTIQUE



© Eco Emballages / Valorplast

3 BONNES RAISONS DE LES TRIER

1 Préserver notre environnement

Utiliser du plastique recyclé au lieu du pétrole pour fabriquer un produit permet d'économiser des énergies fossiles. Chaque année, grâce au recyclage, nous économisons sur notre département l'équivalent de plus **d'un million de litres de pétrole**.

Et ce n'est pas tout! En recyclant, nous diminuons aussi de plus de **50% l'empreinte carbone** et la production de gaz à effet de serre, pour la fabrication du produit.

2 Créer des produits de la vie quotidienne

Une fois ces flacons et bouteilles en plastique triés, les industriels fabriquent des fibres textiles (veste polaire, rembourrage pour les couettes et les peluches) ou de nouveaux objets (tuyaux et canalisations, sièges automobiles ou nouveaux emballages...).

3 Économiser

Recycler du plastique permet **d'économiser du pétrole** et grâce à vos efforts quotidiens, le **traitement en centre de tri de vos emballages ne coûte rien à votre collectivité**.

QUELS SONT LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE QUE JE PEUX JETER DANS MON SAC OU MON BAC À TRI SELECTIF ?



Produits alimentaires



Produits d'hygiène



Produits d'entretien



Suremballages et films



SAC, BAC OU COLONNE DE COULEUR JAUNE

LE TRI DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, C'EST PAS AUTOMATIQUE !

Cellophane, pots de yaourt, de crème fraîche, de beurre, paquet de café, de croquettes pour animaux, barquettes en plastique et en polystyrène, boîtes de viennoiseries, pot de fleurs...



SAC NOIR

PRÉVENIR DES GESTES MALINS POUR JETER MOINS !

Avec la multiplication des emballages dans notre quotidien, une question très fréquente se pose : **Comment mieux consommer ? Une seule réponse possible : agir en étant un "consom'acteur"**

Il suffit pour cela d'adopter des gestes simples et de bon sens :

- je privilégie les grands conditionnements,
- j'utilise des produits pauvres en emballages et recyclables,
- je fais mes courses avec un panier ou un cabas réutilisable pour réduire les sacs de caisse en plastique.



EN SAVOIR +

Téléchargez gratuitement l'application "guide du tri" sur votre smartphone !



Afin de pouvoir lire ce code-barre, un programme doit être téléchargé puis installé sur votre smartphone. Il vous suffira ensuite de prendre en photo le code pour voir son contenu.



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Aujourd'hui, seules 3 bouteilles en plastique sur 10 sont triées. 7 partent encore à la poubelle à déchets résiduels.
- 16 kg c'est le poids d'emballages en plastique utilisés et jetés par chacun de nous chaque année.
- Avec une tonne de plastique recyclé, nous économisons 830 litres de pétrole.

ÉCOTRI, UN CENTRE DE TRI NOUVELLE GÉNÉRATION



Avec la montée en puissance du tri en Aveyron passant ainsi de **30%** de trieurs en 2003 à **100%** en 2010, le centre de tri de Millau voit rapidement ses tonnages augmenter.

Une refonte complète de ce centre s'imposait pour obtenir un outil plus performant, capable d'absorber la progression continue de la collecte sélective, de s'adapter aux évolutions futures en matière de consignes de tri et surtout de diminuer la pénibilité des opérations manuelles grâce à une plus grande mécanisation des lignes de tri. Sept mois de travaux et un investissement d'un peu plus de 2 millions d'euros H.T., ont permis d'aboutir en janvier 2011, à la modernisation de ce centre de tri.

La refonte complète du centre a permis son adaptation aux techniques de séparation les plus récentes passant ainsi d'un tri manuel à automatisé, utilisant des technologies de pointe : **tri optique (système de reconnaissance infrarouge séparant les briques alimentaires, les flaconnages, bouteilles et films en plastique des autres matériaux)**.

Cependant, tout ne peut pas être automatisé car même si le nouveau procédé de tri permet de réduire considérablement l'intervention manuelle, elle demeure indispensable à certains stades de la chaîne comme pour rectifier les erreurs de tri ou encore éliminer les produits indésirables que la machine a pu laisser passer.

PRATIQUE VISITER LE CENTRE DE TRI



Conçu également comme un outil de sensibilisation, **Ecotri** accueille régulièrement des visiteurs de plus en plus nombreux et curieux de découvrir son fonctionnement et son organisation.

La visite d'un tel centre reste l'élément pédagogique incontournable pour répondre aux différentes questions que se pose tout usager : Où partent les déchets après la collecte ? Pourquoi et comment trier ? De quelles manières sont-ils recyclés ? Que deviennent-ils après le recyclage ?

Au **printemps 2012**, un nouveau parcours de visite sera aménagé permettant de comprendre de façon ludique et interactive le fonctionnement du centre de valorisation des déchets de Millau.

Aussi, si vous êtes un établissement scolaire, un particulier, une collectivité et que vous souhaitez découvrir le centre, contactez le SYDOM Aveyron qui se chargera d'organiser votre venue.

Tél. : 05.65.68.34.49 - Courriel : sydom.aveyron@wanadoo.fr

TRIONS LE VRAI DU FAUX

Toutes les bouteilles, les flacons et les bidons en plastique se recyclent.



[VRAI] Toutes les tailles et toutes les formes se recyclent. Du bidon au flacon de gel douche, en passant par le flacon de ketchup ou encore la bouteille d'huile, tous les flaconnages en plastique se recyclent.



Je dois retirer les bouchons de mes bouteilles et flacons en plastique avant de les mettre au tri ?



[FAUX] Il n'est pas nécessaire de retirer les bouchons, au contraire. Vissés sur les bouteilles et flacons en plastique, ils sont également recyclés. Ils peuvent représenter 8% du poids du récipient. C'est 8% de recyclage en plus.

Le plastique recyclé est de mauvaise qualité.



[FAUX] La nature du plastique reste la même après son recyclage. Seule la couleur peut être différente avec le mélange de diverses résines. Les industriels utilisent les paillettes et fibres recyclées dans des applications de plus en plus nombreuses.

Et les sacs de caisse dans tout ça ? Je les trie aussi.



[VRAI] Dans l'Aveyron, les sacs de caisse, les suremballages de pack d'eau et de lait se recyclent et sont transformés en sacs poubelles. C'est une particularité aveyronnaise !

